

# Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

DGRH B2-3

LA MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

## ARRETE COLLECTIF PORTANT INSCRIPTION AU TABLEAU D'AVANCEMENT

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n° 72-580 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;

Arrête :

Article 1<sup>er</sup> : Les 60 professeurs agrégés hors-classe dont les noms suivent sont inscrits, selon le rang de classement suivant établi par ordre de mérite, sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade de la classe exceptionnelle des professeurs agrégés au titre de l'année 2025 :

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE D'ORIGINE
M. VILLARET		ETIENNE	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
M. FERRIER		MICHAEL	LETTRES MODERNES
MM HIDALGO	BARDIAU	CORINNE	LETTRES MODERNES
M. BRESSON		MARC	SCIENCES PHYSIQUES
M. GUIYOULE		FREDERIC	MATHÉMATIQUES
M. FALQUE		EMMANUEL	PHILOSOPHIE
M. BESSE		RICHARD	ARTS - ARTS PLASTIQUES
MM MAURY		ALICE	GRAMMAIRE
M. ROSSIGNOL		NICOLAS	SCIENCES SOCIALES
MM LAFFIN		CHRYSTELE	HISTOIRE
M. QUET		GUILLAUME	MATHÉMATIQUES
MM ABECASSIS		NIKOL	PHILOSOPHIE
M. RULLIERE		JEAN LUC	MATHÉMATIQUES
M. POMMIER		PATRICK	SCIENCES SOCIALES
M. GABRIEL		FABRICE	LETTRES MODERNES
M. MAHIAS		LAURENT	SCIENCES PHYSIQUES OPTION PHYSIQUE
M. PAPILLON		LAURENT	ARTS - ARTS PLASTIQUES
M. DUCOR		CHRISTOPHE	MATHÉMATIQUES
M. VILLATA		CHRISTIAN	SCIENCES INDUSTRIELLES DE L'INGÉNIEUR OPTION INGÉNIERIE MÉCANIQUE
M. DE TOURNEMIRE		EMMANUEL	LETTRES MODERNES
M. BRANCCOURT		VINCENT	LETTRES CLASSIQUES

*Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche*

DGRH B2-3

M. CHOQUET	FRANCOIS	LETTRES MODERNES
MM DUFOUR	CHRISTELE	LETTRES MODERNES
M. NAHON	FABRICE	MATHÉMATIQUES
MM RAFFY	CECILIA	SCIENCES PHYSIQUES OPTION PHYSIQUE
M. GRANGE	RAPHAEL	ANGLAIS
M. PANTIN	ERIC	SCIENCES PHYSIQUES - PHYSIQUE APPLIQUÉE
MM OLEON	EVELYNE	PHILOSOPHIE
M. VERGNEGRE	FRANCK	HISTOIRE GÉOGRAPHIE
MM SIMON LEDOUX	EMMANUELLE	SCIENCES SOCIALES
MM CRISSETIG	SOLANGE	LETTRES CLASSIQUES
M. CAVAYE	BERTRAND	SCIENCES PHYSIQUES OPTION CHIMIE
M. NICQUEVERT	BERTRAND	SCIENCES INDUSTRIELLES DE L'INGÉNIEUR OPTION INGÉNIERIE MÉCANIQUE
M. BERTHET	DAMIEN	MATHÉMATIQUES
M. RAJADE	MEHDI	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
M. PORTET	FREDERIC	SCIENCES INDUSTRIELLES DE L'INGÉNIEUR - INGÉNIERIE DES CONSTRUCTIONS
M. BRIERE	YVES	SCIENCES INDUSTRIELLES DE L'INGÉNIEUR OPTION INGÉNIERIE ÉLECTRIQUE
M. LEGER	LIONEL	ANGLAIS
M. MUDRY	BRICE	SCIENCES INDUSTRIELLES DE L'INGÉNIEUR OPTION INGÉNIERIE MÉCANIQUE
M. CADET	NICOLAS	HISTOIRE
MM DUPE	FREDERIQUE	MATHÉMATIQUES
M. CHARBONNEL	STEPHANE	SCIENCES PHYSIQUES OPTION PHYSIQUE
MM GARNIER	SOPHIE	LETTRES MODERNES
M. BRISSAUD	JEAN BERNARD	MATHÉMATIQUES
M. REBILLARD	DENIS	LETTRES MODERNES
M. MEUNIER	OLIVIER	HISTOIRE GÉOGRAPHIE
M. REZNIKOW	STEPHANE	HISTOIRE
M. BUISSON	REMI	MATHÉMATIQUES

**Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche**

DGRH B2-3

M. GUILLOUX	PASCAL	MATHÉMATIQUES
MM ZARATE	CECILE	MATHÉMATIQUES
MM JUILLIEN	KARINE	LETTRES CLASSIQUES
MM CHONAVEL	GERALDINE	MATHÉMATIQUES
MM RICHARD	SANDRINE	BIOCHIMIE - GÉNIE BIOLOGIQUE
MM DEROIDE	MARIE	ÉCONOMIE ET GESTION OPTION FINANCE ET CONTRÔLE
MM SAKATNI	CHIRAZ	ANGLAIS
MM CORBEL-DIENE	CATHERINE	LETTRES MODERNES
MM CAMAIN	YAMILA	GRAMMAIRE
MM SOARES	VERONIQUE	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
MM RODOT	SANDRA	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
MM MARTIN	AXELLE	PHILOSOPHIE

**Article 2** : Le présent arrêté est publié sur SIAP (système d'information et d'aide pour les promotions <https://www.education.gouv.fr/resultats-des-operations-de-promotion-des-personnels-enseignants-d-education-et-d-orientation-siap-7592>) et est affiché pendant une durée de deux mois à compter de la date de signature dans les locaux du ministère chargé de l'éducation nationale, 72 rue Regnault, Paris 13<sup>ème</sup> (accueil).

Fait à Paris le 24/07/2025

Pour la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,  
Le sous-directeur des personnels enseignants, d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale

Laurent BELLEGUIC

**Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche**  
**DGRH B2-3**

**VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS**

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- soit un recours gracieux ou hiérarchique,

- soit un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente. Ce recours n'a pas d'effet suspensif

Si vous avez d'abord exercé un recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la présente décision, le délai pour former un recours contentieux est de 2 mois\* :

- à compter de la notification de la décision explicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ;

- ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de 2 mois dont disposait l'administration, en cas de décision implicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique.

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite de rejet intervient dans un délai de 2 mois après la décision implicite – c'est-à-dire dans un délai de 4 mois à compter de la notification de la présente décision – vous disposerez à nouveau d'un délai de 2 mois\* à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

En cas de recours contentieux, vous pouvez saisir le tribunal administratif au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

\*4 mois pour les agents demeurant à l'étranger.

**NOTA :**

- La part des femmes parmi les agents promouvables à la classe exceptionnelle des professeurs agrégés est de 37 %, la part des hommes est de 63 %.
- La part des femmes parmi les agents inscrits sur le tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des professeurs agrégés est de 36,67 %, la part des hommes est de 63,33 %.